



PROJET DE PARC EOLIEN DU VAL D'AUMONT BILAN DE LA CONCERTATION MISE EN PLACE



20 octobre 2020

TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
Note Liminaire	3
Les grandes lignes du projet	4
La zone d'étude.....	4
Le site d'implantation	4
Les caractéristiques du parc éolien du Val d'Aumont.....	5
Historique de la concertation	5
Les échanges réguliers.....	5
La démarche porte-à-porte.....	6
La prise en compte des attentes locales.....	6
En matière d'information.....	6
Par rapport au développement du projet.....	7
La concertation publique préalable	7
Les chiffres clés de la concertation.....	8
Déroulé de la concertation publique préalable	8
Objectifs.....	9
Modalités.....	9
Étapes du dispositif.....	9
Périmètre de la concertation.....	10
Formats d'information et d'expression.....	10
Communication de la démarche.....	10
L'affichage public.....	10
La diffusion d'une invitation.....	10
La publication d'une annonce presse	10
Outils d'information du public.....	11
Le dossier de concertation du projet	11

Le site Internet du projet.....	11
Supports d'expression des participants.....	12
La voie numérique	12
Les cahiers de recueil des avis	12
L'adresse postale.....	12
Bilan de la concertation publique préalable	12
La mobilisation du public	12
Les chiffres de la participation.....	12
La fréquentation numérique.....	13
La consultation des pages Internet et du dossier de concertation ...	14
La nature des contributions.....	15
Des critiques sur le choix des implantations qui fondent certaines oppositions.....	15
Des personnes favorables ou sans opinion qui souhaitent toutefois connaître davantage les bénéfices du parc	17
Conclusion	18
Enseignements de la démarche	18
Recommandations	19
Annexes.....	20
Annexe 1 : Lettres d'information	20
Annexe 2 : Annonce de suspension de la concertation.....	21
Annexe 3 : Affichage en Mairie	22
Annexe 4 : Annonce dans la presse	23
Annexe 5 : Site Internet.....	24
Annexe 6 : Cahiers d'avis.....	25
Annexe 7 : Contributions.....	26

NOTE LIMINAIRE

Dans le cadre du développement du projet de parc éolien du Val d'Aumont, la société ENERTRAG a souhaité se faire accompagner par Courant porteur, société spécialisée dans les démarches participatives et de concertation, pour poursuivre le dialogue engagé avec le territoire et mettre en place un dispositif de participation du public.

Cette démarche devait se dérouler pendant l'approfondissement des volets paysager et écologique de l'étude d'impact demandé par les services instructeurs suite à un premier dépôt, en mai 2018, d'une demande d'autorisation environnementale.

Pour informer et permettre la participation du plus grand nombre, mais aussi pour offrir un espace d'expression accessible à tous, Courant porteur a proposé une démarche de concertation multiforme qui permettait :

- De s'adresser individuellement, et dans un premier temps, à tous les habitants des communes concernées directement par le projet (porte-à-porte).
- D'inviter les populations locales, à des moments précis, à échanger-questionner directement le porteur du projet (visite de site, réunions d'information et permanences téléphoniques).
- D'informer et consulter l'avis du plus grand nombre pendant une période conséquente et par des canaux différents (concertation publique préalable).

Ainsi, en plus des échanges réguliers entre la société ENERTRAG, les élus locaux, les riverains du projet et les services de l'État, ces modalités spécifiques de participation du public ont été mises en place pendant la phase d'approfondissement du parc éolien en réflexion.

Le dispositif porte-à-porte a permis d'amener le débat chez les habitants des communes concernées par le projet (Aumont, Hornoy-Le-Bourg et ses communes associées - Hornoy, Bezencourt, Boisrault, Gouy l'hôpital, Hallivillers, Hornoy, Lincheux, Orival, Sélincourt, Tronchoy) et de recueillir leurs attentes en matière d'information et de participation.

Les rencontres et permanences prévues ont facilité les échanges avec les riverains du projet mais surtout avec les membres du Collectif de Sélincourt. Ces derniers ont ainsi pu formuler des demandes de prises de vue supplémentaires pour mesurer l'impact du projet sur des lieux identifiés par les habitants eux-mêmes.

La concertation publique préalable, en tant que dispositif participatif organisé en amont de l'enquête publique et préconisé par le Code de l'environnement (L.121-15-1), a permis d'élargir le périmètre de la concertation pour apporter de l'information et permettre l'expression de tous les publics.

Conscients que la compréhension du projet et de ses impacts est essentielle à une réelle information et participation du public, l'accès à des documents clairs et précis sur les enjeux et les bénéfices du parc éolien était une condition pour le bon déroulement du processus de concertation.

Les dispositifs mis en place et l'ensemble des expressions des participants sont exposés en détail dans ce rapport ainsi que les recommandations suscitées par les avis des participants.

Ce document fait état :

- D'une présentation du projet ;
- D'une description de la concertation réalisée ;
- D'une restitution de la participation ;
- D'une conclusion générale ;
- D'une note de recommandations.

LES GRANDES LIGNES DU PROJET

La zone d'étude

Le projet éolien du Val d'Aumont est à l'étude depuis 2012 sur les communes d'Aumont et de Hornoy-Le-Bourg, situées au sein de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest, dans le département de la Somme, en région Hauts-de-France.

La zone du projet est située à environ 26 km à l'Ouest d'Amiens, à 10 km au Sud d'Airaines et à 8 km au Nord-Ouest de Poix-de-Picardie.

Pour le développement du projet, la société ENERTRAG a sélectionné une zone d'étude en fonction des critères techniques classiques mais aussi de :

- L'absence d'urbanisation près de la zone d'implantation potentielle ;
- La facilité d'accès à la zone d'implantation potentielle ;
- La possibilité de se raccorder au réseau électrique ;
- La prise en compte en amont des intérêts écologiques et patrimoniaux de la zone d'implantation potentielle ;
- La volonté de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest, et des élus des communes d'Hornoy-le-Bourg et d'Aumont, d'accueillir un parc éolien.

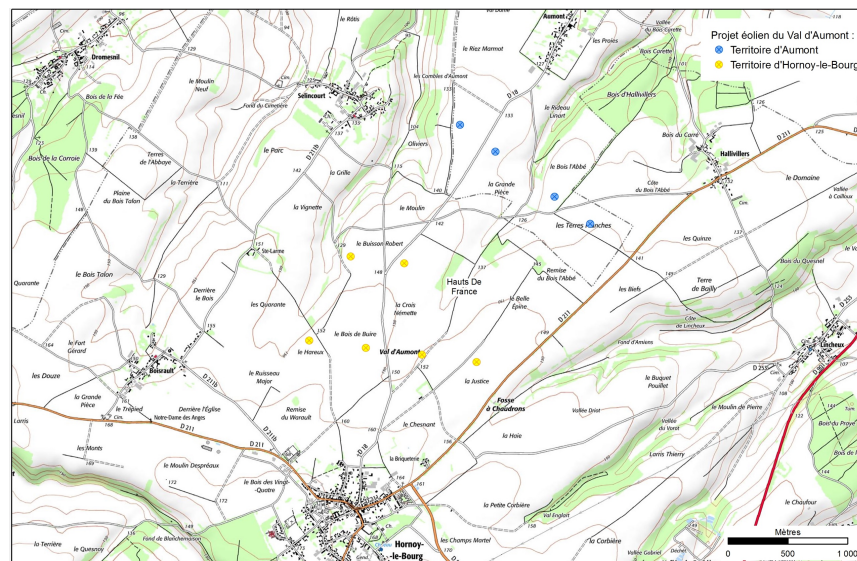
Le projet éolien du Val d'Aumont est situé dans une zone favorable au développement de l'éolien du SRE, annexe du SRCAE, il s'inscrit dans le cadre des politiques énergétiques et environnementales en cours et participe aux objectifs fixés par celles-ci.

La société ENERTRAG a aussi conçu le parc éolien en respectant les conclusions de chacune des études spécifiques et en assurant la

compatibilité du projet vis-à-vis des servitudes techniques et de tous les autres enjeux environnementaux.

Le site d'implantation

L'étude d'implantation du projet a fait intervenir des experts de diverses disciplines : paysage, acoustique, hydrogéologie, avifaune, botanique, chiroptères et vent, dans l'objectif de dégager les enjeux spécifiques du site, de répertorier les contraintes et de définir le positionnement des éoliennes et des postes de livraison. Plusieurs réunions de coordination avec les différents experts ont permis de confronter les points de vue pour identifier la meilleure implantation. L'avis des élus a également été pris en compte pour la définition de l'installation des éoliennes.



Tous ces échanges entre les différents experts, les élus et le porteur du projet ont abouti à un choix d'implantation qui satisfait au mieux les caractéristiques intrinsèques de ce secteur et qui propose les perceptions les plus harmonieuses.

Ainsi, la variante 5 a été jugée comme la plus compatible avec une intégration intelligente dans l'environnement, à travers notamment la préservation des enjeux écologiques sur la zone d'étude.

Les caractéristiques du parc éolien du Val d'Aumont

Le projet prévoit l'implantation de 10 éoliennes d'une hauteur maximale de 149,5 m en bout de pale et de 4 postes de livraison électrique.

- **Puissance nominale d'une éolienne** : 3,675 MW
- **Puissance totale du projet** : 36,75 MW
- **Production annuelle nette** estimée : 92 702 MWh
- **Coût d'investissement** : environ 40 millions d'euros
- **Économie de rejet de CO₂** : le parc évitera environ 6 211 tonnes de CO₂/an
- **Recettes fiscales estimées** : le projet apporterait, sur la base de 10 000 €/MW, environ 250 000 € par an pendant toute la durée de vie du parc, répartis entre les deux communes d'accueil et la Communauté de communes Somme Sud-Ouest.
- **Durée de vie du parc** : 20 à 25 ans.

HISTORIQUE DE LA CONCERTATION

Pour son projet, la société ENERTRAG a engagé une démarche de dialogue avec les élus locaux, les propriétaires exploitants, les services instructeurs et les populations locales.

Les échanges réguliers

Le soutien des municipalités d'Aumont et d'Hornoy-Le-Bourg, favorables à la réalisation d'études de développement, instaure une série d'échanges entre 2012 et 2020 dans l'objectif d'informer régulièrement les élus de l'avancée du projet.

Les échanges avec la Communauté de communes et les propriétaires exploitants de la zone sont lancés afin de les informer de l'existence du projet et de les inviter à y prendre part.

Des démarches d'information grand public mais aussi des échanges avec certains particuliers comme le propriétaire du château de Sélincourt ont également eu lieu à des moments clés du développement du parc et pour présenter l'avancée du projet.

La constitution tardive (2019) par rapport au démarrage du projet (2012) d'un collectif de riverains craignant l'impact du parc éolien sur leur cadre de vie, a permis à la société ENERTRAG de connaître les craintes suscitées par son projet et d'établir avec ces nouveaux acteurs des échanges (rencontres, mail, téléphone, courrier) réguliers.

Enfin, le projet est également présenté aux services instructeurs dans le cadre de rendez-vous organisés à la demande d'ENERTRAG ou dans le cadre de pré consultations.

La démarche porte-à-porte

Le projet éolien a fait l'objet, entre septembre et octobre 2019, d'une démarche porte-à-porte auprès de la population locale et réalisée par Courant porteur.

Ce dispositif de concertation choisi pour informer et faire participer chaque habitant du territoire d'implantation du projet, a été proposé pour permettre une expression libre et individuelle.

646 habitations ont été recensées et ciblées sur l'ensemble du territoire administratif des communes de Hornoy-Le-Bourg et Aumont et 588 questionnaires ont été distribués. Une plaquette de présentation du projet, une lettre expliquant la démarche et un questionnaire à remplir constituaient les supports de ce dispositif.

Trois blocs de questions structuraient le questionnaire du porte-à-porte :

- Un premier bloc visait à saisir les perceptions de l'éolien, les connaissances du projet Val d'Aumont et les thématiques jugées importantes sur ces sujets.
- Une deuxième série de questions avait pour objectif de connaître les attentes des habitants en matière d'information et de participation à la concertation.
- Un dernier groupe de questions portait sur le profil des répondants.

266 personnes, soit 45% des foyers sollicités, ont participé à cette consultation publique. Ils ont ainsi exprimé librement une opinion sur l'énergie éolienne, le projet de parc éolien du Val d'Aumont et ont fait part de leur besoins d'information et leurs attentes en matière de concertation.

Ils sont ainsi 67% à vouloir des informations notamment sur les impacts de l'éolien sur la faune, la flore et le cadre de vie, 47% se dit défavorable à l'implantation du projet et 78% aimerait recevoir de l'information dans le cadre d'une démarche de concertation.

La prise en compte des attentes locales

En matière d'information

La mise en ligne d'un site Internet sur le projet

La mise en ligne en décembre 2019 d'un site Internet dédié au projet <https://projet-eolien-val-aumont.info> avait pour objectif d'informer régulièrement le public des avancées du parc.

Alimenté régulièrement pour annoncer les rendez-vous programmés dans le cadre de la concertation, il a servi ainsi à inviter les habitants des communes concernées par le projet à la visite de chantier d'un autre parc éolien, organisée par la société ENERTRAG. Cette visite de site était prévue au premier trimestre 2020 et devait montrer, aux participants, les aspects techniques du développement d'un projet.

Aussi, le site Internet a été le support d'information pendant toute la période de confinement et a permis de garantir au public un accès permanent au développeur dont les coordonnées pour le contacter directement y figuraient.

Les lettres d'information

Dès le début de l'année 2020, une lettre d'information est élaborée afin d'informer les habitants des communes d'accueil de l'avancée du projet et de traiter une thématique spécifique en lien avec les demandes du public formulées pendant le porte-à-porte.

Ainsi, « *le choix du site et les étapes de développement du projet* » ont été abordés dans le premier numéro, « *l'environnement humain et naturel* » était le thème développé dans la lettre d'information N°2. Dans la version N°3, « *les bénéfices de l'éolien et du projet* » ont été traités. (Annexe 1)

Ces supports ont été également l'occasion de faire un zoom sur les études de développement, la procédure d'autorisation et l'historique du projet. Ils

ont aussi servi à inviter le public aux rendez-vous prévus dans le cadre du processus de concertation mis en place.

Au total, 3 lettres d'information ont été diffusées dans toutes les boîtes aux lettres des communes d'Hornoy-Le-Bourg et d'Aumont. Les deux premiers numéros ont été diffusés entre janvier et mars 2020 et le dernier en juillet de la même année en raison de la période de confinement décrétée suite à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19.

La visite du site du parc éolien de Fricamps

Pour répondre à une demande formulée par les élus locaux et 11% des habitants des communes d'accueil qui ont participé au porte-à-porte, une visite de chantier a été proposée par la société ENERTRAG sur le site du parc éolien de Fricamps, distant de 7km du projet éolien du Val d'Aumont.

Ainsi, le 18 février 2020, deux visites de 10h00 à 11h15 et de 11h15 à 12h30 ont été organisées. Le développeur a ouvert les portes de ce chantier aux 25 personnes qui se sont inscrites préalablement à la visite. Elles ont ainsi pu découvrir toutes les étapes d'un projet allant de la construction, du terrassement au levage des éoliennes, en passant par les fondations et le raccordement.

Ces personnes ont également assisté au levage du moyeu d'une des 3 éoliennes ENERCON E92.

Par rapport au développement du projet

Les prises de vue supplémentaires

Afin de tenir compte des demandes formulées par les habitants de la commune d'Hornoy-Le-Bourg et notamment par le Collectif de Sélincourt, 8 prises de vue supplémentaires ont été réalisées depuis les points et lieux identifiés par les habitants comme problématiques.

Par la suite, des réunions d'information et de présentation des nouveaux photomontages ont été organisées y compris lorsqu'elles étaient à la demande de la population et du Collectif de Sélincourt.

La dernière réunion de ce type a eu lieu le 28 février 2020. Cinq personnes ont participé à cette rencontre sollicitée par le Collectif de Sélincourt pour discuter des nouveaux photomontages réalisés.

Enfin, le confinement décrété en raison de la pandémie de Covid-19 est venu stopper les différentes réunions programmées.

L'implantation des éoliennes

De manière concrète, la concertation, et notamment les multiples échanges avec les élus locaux, a permis d'entériner le choix d'implantation des éoliennes. Les zones prévues sont ainsi éloignées des centres-bourgs et gardent une distance réglementaire depuis les hameaux. Par ailleurs, ces échanges ont permis de rappeler que des mesures compensatoires seront proposées aux habitants afin d'améliorer l'insertion paysagère du parc éolien depuis les lieux de vie.

La concertation publique préalable

Pour poursuivre les démarches de concertation prévues, et après une période de suspension de la concertation en raison de la crise sanitaire et des mesures de confinement, une démarche de concertation publique préalable sur le projet éolien du Val d'Aumont a été mise en place du 6 au 27 juillet 2020.

Dans un premier temps, une période d'information (du 6 au 13 juillet) s'est ouverte avec la mise en ligne du dossier de concertation du projet et sa mise à disposition du public dans les mairies d'Hornoy-Le-Bourg et d'Aumont.

Ensuite, l'ouverture d'une période participative de recueil d'avis (du 13 au 27 juillet) offrait aux habitants la possibilité de participer activement en formulant, sur les cahiers disposés à cet effet dans les mairies, grâce au formulaire en ligne et aux enveloppes pré-timbrées distribuées dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des communes concernées par l'implantation du projet, leurs commentaires, avis et interrogations.

Un affichage public et une annonce presse ont permis une communication large des modalités de la concertation.

Les chiffres clés de la concertation

1 centaine de rencontres locales (élus, propriétaires et exploitants, services instructeurs, riverains).

3 lettres d'information diffusées à tous les habitants des communes d'accueil.

588 questionnaires distribués pendant le porte-à-porte organisé sur les communes d'accueil.

850 formulaires de participation pré affranchis distribués pendant la concertation préalable.

18 participants aux réunions avec le Collectif de Sélincourt pour présenter les avancées du projet et les photomontages demandés.

25 participants à la visite du parc éolien de Fricamps.

23 contributions à la concertation publique préalable.

DEROULE DE LA CONCERTATION PUBLIQUE PREALABLE

La concertation publique préalable réalisée du 6 au 27 juillet 2020, a été pensée dans l'esprit qui oriente les procédures réglementaires destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement.

Elle a été mise en place par Courant porteur suite aux volontés de la société ENERTRAG, porteuse du projet, d'encourager le public à donner son avis, à formuler ses remarques, suggestions et propositions, avant qu'elle ne sollicite les autorisations administratives requises à l'implantation de son projet.

Prévue dans un premier temps au premier trimestre 2020, la concertation publique préalable faisait suite aux démarches de dialogue mises en place avec le territoire et les différents publics. Elle répondait aux demandes d'information et de participation formulées par les acteurs sollicités et le bilan de cette consultation devait nourrir les dernières réflexions sur le projet avant le dépôt de la demande de compléments formulée par les services instructeurs.

Le contexte sanitaire et la période de confinement qui a marqué le premier semestre de l'année 2020 ont contraint la société ENERTRAG à suspendre les démarches de concertation souhaitées (Annexe 2).

Ainsi, une suspension des dispositifs prévus a été décidé par l'équipe projet laquelle a tenu également à suspendre les actions engagées pour déposer auprès des services instructeurs la demande de compléments attendue par ces derniers.

La fin du confinement ayant été annoncée mi-mai de cette année, l'ouverture d'une concertation publique préalable pendant la période estivale s'est avérée être la seule occasion pour à la fois respecter un temps d'assimilation (sociale et individuelle) de la période de confinement et les

délais administratifs imposés au développeur pour poursuivre l'instruction de son projet.

Ainsi, et après plusieurs réflexions, relancer la concertation pendant les premières semaines du mois de juillet a été le compromis trouvé pour tenir compte de cette double nécessité.

Objectifs

Pour approfondir les démarches de concertation décrites précédemment, permettre un accès à toute l'information sur le projet et donner des moyens pour une participation concrète du public, le dispositif devait :

- Présenter l'ensemble des caractéristiques et d'impacts du projet, disponibles au moment de la concertation, dans un document clair, détaillé et accessible à tous ;
- Offrir à tous les publics du territoire d'implantation du projet et particulièrement des communes d'accueil (Hornoy-Le-Bourg et Aumont) la possibilité d'exprimer un avis, une question, une recommandation, etc. ;
- Proposer un espace pour faire émerger des propositions afin d'enrichir le projet et notamment ses mesures d'accompagnement.

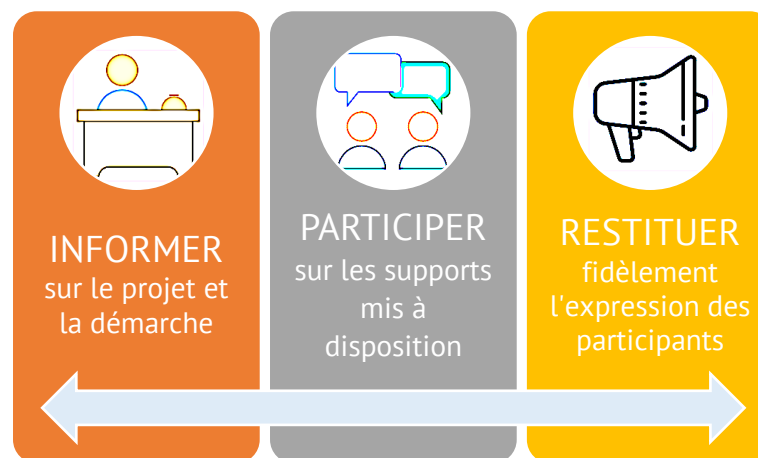
Par ce processus, la société ENERTRAG s'engageait également à argumenter les réponses apportées aux contributions exprimées par les participants.

Modalités

Étapes du dispositif

Le dispositif de concertation s'est articulé autour de trois étapes :

1. **Information** : du 6 au 13 juillet 2020, les habitants ont pu s'informer sur le projet et la démarche mise en place grâce aux outils d'information mis à leur disposition (affichage, annonce presse, site Internet, invitation distribuée dans toutes les boîtes aux lettres) ;
2. **Participation** : du 13 au 27 juillet inclus, les habitants étaient invités à s'exprimer sur le projet dans les registres mis à leur disposition en mairie, sur le site Internet et par voie postale grâce au formulaire de participation pré affranchi distribué aux habitants d'Aumont et d'Hornoy-Le-Bourg (plus communes associées) ;
3. **Restitution** : du 28 juillet au 20 août 2020, les contributions ont été recueillies et l'élaboration d'un rapport prenant en compte toutes les expressions a été achevée le 20 octobre 2020.



Périmètre de la concertation

Les communes concernées par l'implantation des éoliennes que sont Hornoy-Le-Bourg et Aumont ont été, en toute logique, les lieux privilégiés de la concertation.

Les mairies de ces deux communes ont ainsi été sollicitées en amont afin de faciliter la participation de leurs administrés par la mise à disposition d'un espace rendant possible la consultation des documents et le recueil des avis.

Les deux municipalités ayant accepté de contribuer à la mise en place de la concertation préalable étaient ainsi les lieux physiques ouverts au public.

Le site Internet permettait quant à lui un accès permanent et ouvert à tous les habitants du territoire concerné par le projet et au-delà.

Formats d'information et d'expression

Pour permettre l'information et la participation d'un large public, quatre formats ont été développés :

- **Le format numérique** : un site Internet donnant accès au dossier de concertation numérique et permettant de participer grâce au formulaire en ligne <https://projet-eolien-val-aumont.info> ;
- **Le format physique** : un dossier de concertation version papier présentant toutes les informations sur le projet et un cahier de recueil des avis mis tous les deux à disposition du public aux horaires d'ouverture des mairies ;
- **Le format postal** : des formulaires papier pré affranchis, distribués dans toutes les boîtes aux lettres des communes d'Hornoy-Le-Bourg et d'Aumont et une boîte postale (Courant Porteur BP 70131 – 75863 Paris 18 – PPDC) ouverte aux participants pendant toute la période de la concertation préalable ;

- **Le format téléphonique** : un numéro de téléphone (01.30.30.30.28) permettant aux participants de débattre avec le porteur du projet. Ces permanences téléphoniques, sur rendez-vous, ont été tenues le 15 et 22 juillet de 9h à 12h et le 16 et 23 juillet de 16h à 19h.

Communication de la démarche

L'affichage public

Des affiches au format A3 (Annexe 3) informant sur les modalités précises de la participation ont été imprimées et diffusées aux mairies des communes concernées par l'accueil du public.

La diffusion d'une invitation

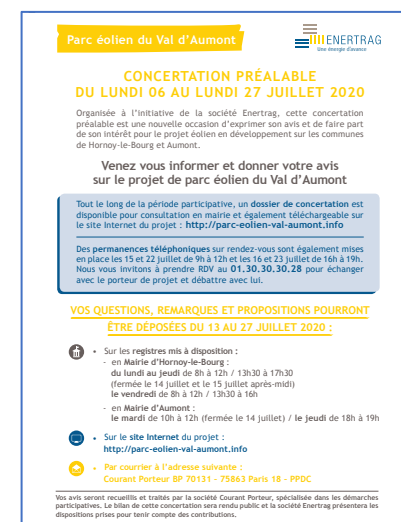
Pour assurer une bonne diffusion de l'information, une invitation à participer à la concertation était intégrée à la distribution de la lettre d'information N°3.

Des courriers informant les acteurs du territoire de la concertation mise en place ont été envoyés pendant la démarche.

Ces acteurs étaient invités à relayer l'information sur la concertation préalable mais également à participer sur les supports prévus à cet effet.

La publication d'une annonce presse

Afin de toucher le plus grand nombre, une annonce a été publiée dans la presse quotidienne *Le Courrier Picard* (Annexe 4). Ce communiqué visait à informer les lecteurs de l'ouverture d'une concertation préalable, des lieux



et horaires de la participation ainsi que des modalités de recueil des avis (adresse postale, site Internet, registres en mairie, permanences téléphoniques).

Cette publication presse a eu lieu le 06 juillet 2020, premier jour de la phase de concertation préalable.

Outils d'information du public

Le dossier de concertation du projet

Dans l'objectif d'apporter aux habitants l'information la plus complète sur le développement et les caractéristiques du projet, mais aussi de leur donner la possibilité d'exprimer leur avis en parfaite connaissance, un dossier de concertation du projet de 72 pages, dont 20 pages environ détaillant les nombreuses études réalisées et les étapes de ce projet, a été élaboré et mis à la disposition du public, en support papier grand format (A3), en libre accès dans les mairies d'Hornoy-Le-Bourg et d'Aumont.



Ce dossier était également disponible en ligne, en libre téléchargement depuis toutes les pages du site Internet du projet.

Le document avait été conçu pour permettre, quelle que soit la connexion Internet, un téléchargement facile et rapide, avec un poids de fichier réduit à environ 3,5 Mo.

Le site Internet du projet

Un site Internet du projet a été mis en ligne à <https://projet-eolien-val-aumont.info> avant l'ouverture de la période d'information du dispositif de concertation. (Annexe 5)

Le site du projet avait été conçu, dès le départ, pour accueillir une démarche de concertation et permettre ainsi la participation du public.

- Une page « *Accueil* » avait pour vocation de renseigner les internautes sur la démarche mise en place et les modalités de la participation.
- La page « *Comprendre le projet* » détaillait l'historique du projet, ses caractéristiques et les bénéfices attendus, mais aussi les études réalisées et les futures étapes du parc éolien.
- Une page « *Exprimez-vous* », munie d'un formulaire en ligne, était dédiée à la participation des internautes.
- Les informations sur le porteur du projet, ses partenaires et prestataires étaient accessibles depuis la page « *Enertrag* ».
- Enfin, une page « *Pour en savoir plus* » offrait la possibilité aux participants de trouver davantage d'information sur l'éolien en général.

Supports d'expression des participants

La voie numérique

Les habitants avaient la possibilité de déposer leurs contributions en ligne via un formulaire créé sur le site Internet du projet. Accessible depuis toutes les pages du site du projet, ce formulaire a été activé le 12 juillet à minuit et désactivé 27 juillet à minuit, dernier jour de la concertation préalable.

Pour faciliter la libre expression des opinions, les avis n'étaient pas rendus publics. Un mail de confirmation était toutefois envoyé aux participants attestant de la bonne réception de leur message et de leur traitement.

Les cahiers de recueil des avis

Des cahiers de recueil des avis conçus pour permettre à la fois une manipulation simple (feuilles A4 numérotées et reliées entre elles par une spirale) et un espace dédié aux commentaires du plus grand nombre (50 pages comprenant 2 encadrés chacune prévus pour des commentaires larges) ont été mis à la disposition du public pour recueillir son avis lors de la période participative de la concertation préalable.

Ces cahiers étaient disponibles dans les mairies d'Hornoy-Le-Bourg et d'Aumont. Les participants pouvaient ainsi y déposer leurs commentaires aux jours et horaires d'ouverture au public, pendant toute la période participative. (Annexe 6)

L'adresse postale

Toujours dans l'objectif de permettre la participation du plus grand nombre, une adresse postale (Courant Porteur BP 70131 – 75863 Paris 18 PPDC) offrait la possibilité à ceux ne pouvant se déplacer ou accéder à Internet, d'envoyer leur contribution par courrier.

BILAN DE LA CONCERTATION PUBLIQUE PREALABLE

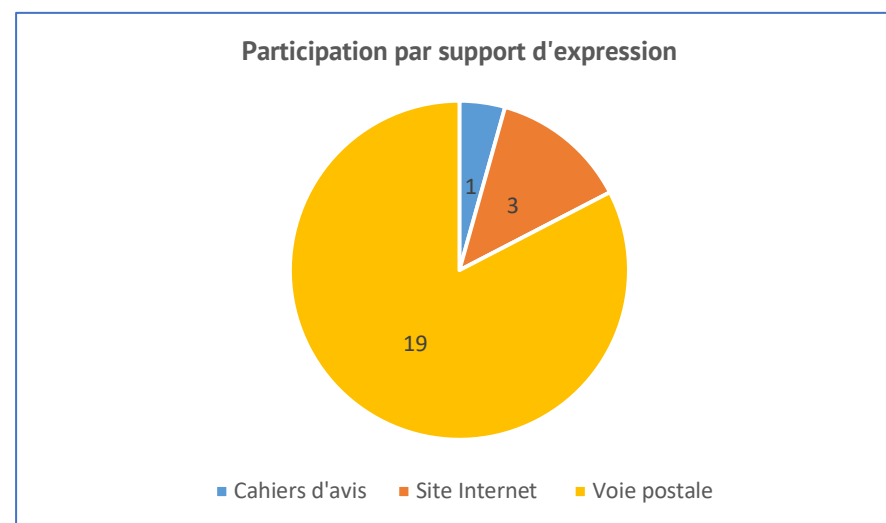
La mobilisation du public

Les chiffres de la participation

Une première analyse des résultats montre que, malgré la campagne d'information menée à destination de la population, le dispositif de concertation préalable n'a pas suscité une participation importante, et ce, quels que soient les supports.

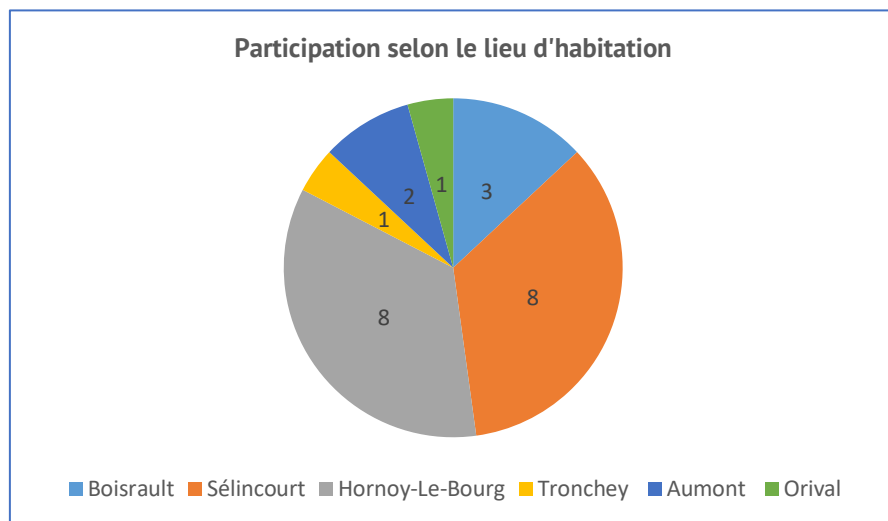
Au total, 23 contributions nous sont parvenues, tous supports confondus, pendant la période participative.

Si l'usage du cahier de recueil d'avis et du site Internet a été faible, avec respectivement 1 et 3 contributions, la voie postale a été privilégiée par les participants qui ont envoyé 19 contributions.



Alors qu'une ligne téléphonique avait été mise en place (le 15 et 22 juillet de 9h à 12h et le 16 et 23 juillet de 16h à 19h) pour échanger et questionner directement le porteur du projet, les habitants des communes concernées par le projet, et au-delà, n'ont pas jugé nécessaire d'utiliser ce moyen pour débattre avec le développeur ni exprimer un point de vue.

Enfin, il est intéressant de constater que la commune d'Hornoy-Le-Bourg et ses communes associées ont largement participé à la démarche si l'on compare cette mobilisation à la participation des habitants de la commune d'Aumont.

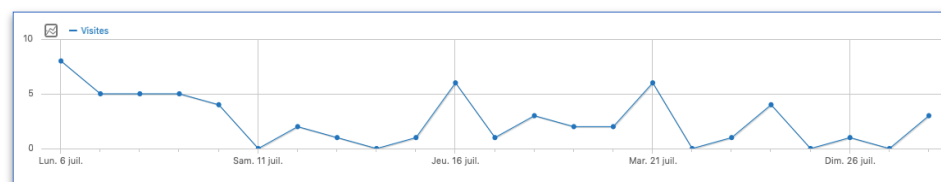


La fréquentation numérique

Les données statistiques de suivi sur le site Internet nous ont permis de constater que le nombre de personnes qui se sont rendues sur le site Internet pour s'informer sur le projet, tout au long de la période de concertation, contraste avec le nombre de contributions exprimées au total : 23.

Ainsi, 60 visites d'une durée moyenne de près de 5 minutes chacune ont été enregistrées du 6 au 27 juillet 2020. Si 245 pages ont été vues, dont 153 uniques, seuls 29 téléchargements (dossier de concertation du projet et documents sur l'éolien proposés pour aller plus loin) ont été recensés.

Récapitulatif des visites



Il est à noter que la fréquentation du site ne varie pas en fonction des périodes de la concertation publique préalable. Ainsi, le même nombre de visites (30) du site Internet est enregistré pendant la phase d'information (du 6 au 13 juillet) et lors de la phase de participation (du 13 au 27 juillet).

Concernant le nombre de téléchargements, la différence n'est pas non plus significative. Si 14 téléchargements ont été enregistrés pendant la phase d'information, 15 sont recensés pendant la période de participation.

Ce phénomène se confirme avec le nombre de pages visitées : 131 pages (dont 77 uniques) ont été vues du 6 au 13 juillet et 114 (dont 76 uniques) ont été comptabilisées du 14 au 27 juillet.

Un élément notoire concerne toutefois la durée de la visite du site Internet. Non seulement elle varie en fonction des moments clés de la concertation mais surtout elle se réduit au moment où le temps est offert au public pour s'exprimer.

Ainsi, pendant la phase d'information, les visites ont connu une durée moyenne de 6 minutes et 47 secondes alors que pendant la période de participation et donc d'expression des avis et des opinions, cette durée s'est réduite à 3m et 6s.

Fréquentation du 6 au 13 juillet 2020



Fréquentation du 13 au 27 juillet 2020



Enfin, la fréquentation du site depuis la période qui va de sa mise en ligne à la fin de la concertation préalable a également fait l'objet d'un suivi statistique.

Ainsi, du 22 janvier au 28 juillet 2020, il a été possible d'enregistrer 187 visites, 772 pages ont été vues (449 uniques) et 61 téléchargements des documents mis à la disposition du public ont été constatés.

L'analyse de la fréquentation du site Internet depuis sa mise en ligne indique ainsi que la période dédiée à la concertation préalable, soit du 6 au 27 juillet, correspond à la phase de plus forte fréquentation du site Internet du projet.

En effet, pendant les 23 premières semaines de mise en ligne du site du projet, 127 visites ont été enregistrées, soit 5 visites environ par semaine, contre 20 visites par semaine pendant la concertation publique préalable.

S'il convient de souligner la faible mobilisation des habitants compte tenu de la large campagne d'information réalisée pour les inviter à participer, les données numériques confirment toutefois que la période de la concertation préalable a suscité un intérêt plus fort pour le projet de la part des publics sollicités.

La consultation des pages Internet et du dossier de concertation

Concernant le dossier de concertation du projet, accessible depuis plusieurs pages du site Internet, 17 téléchargements au total, ont été enregistrés.

Mais, le document étant prévu pour être facilement transférable par courrier électronique, il est possible de penser que par ce biais d'autres personnes ont pris connaissance du projet et de la démarche sans que l'on puisse en vérifier le nombre.

Une donnée intéressante à souligner concerne les pages du site Internet visitées par les internautes et notamment la page « *Comprendre le projet* ». Elle contient en effet le taux de visites le plus important (57 dont 34 uniques) en dehors de la page d'accueil (79 dont 38 uniques) dont le recensement est à regarder avec prudence en raison de son rôle de page « d'entrée » voire de « sortie » du site.

La page « *Pour en savoir plus* » recueille également un nombre important de vues (48 dont 35 uniques) confirmant, avec la durée moyenne de visites (particulièrement longue) pendant la période d'information, l'intérêt des internautes pour les informations sur le projet et l'éolien en général plutôt que pour la participation.

En effet, la page « *Exprimez-vous* » a suscité une curiosité moindre (28 visites dont 19 uniques) et un nombre de commentaires exprimés très réduit (3).

Enfin, au regard de ces données récoltées pendant la démarche de concertation publique préalable, il est possible de qualifier la fréquentation du site de constante et de penser que les internautes qui se sont rendus sur le site Internet avaient pour objectif principal de s'informer sur le projet du Val d'Aumont plutôt que de participer à la concertation mise en place.

La nature des contributions

Les avis recueillis ont fait l'objet d'un regroupement issu de la nature des commentaires et des motivations de la participation.

Ainsi, 2 grandes thématiques ont été identifiées :

- « Le choix de l'implantation »
- « Les bénéfices du projet »

Des critiques sur le choix des implantations qui fondent certaines oppositions

Parmi les personnes qui ont exprimé une opposition vis-à-vis du projet, la moitié d'entre elles motive cette position par la distance du projet aux habitations.

Si certaines craignent de subir plus directement les impacts du parc éolien, d'autres ont des difficultés à comprendre la priorité donnée aux bâtiments classés et notamment au château de Sélincourt.

Ainsi, un participant s'interroge et demande « *Pourquoi le projet initial a été abandonné ? Favoritisme !!!* » tandis qu'un autre affirme que « *sur le projet initial, les éoliennes ne nous auraient pas dérangé, mais nous n'avons pas les moyens de faire "classer" notre maison pour éloigner une pollution visuelle et autres... Nous avons acheté il y a deux ans notre maison familiale avec une vue dégagée et un terrain non constructible en face. Ce n'est pas pour nous retrouver avec une dizaine d'éoliennes "géantes" qui vont nous gâcher la vue et la vie. Surtout que lorsqu'une personne est passée pour nous présenter le projet elle nous a confirmé qu'on ne les verrait pas et là surprise ! En découvrant le projet écrit, elles sont prévues en face de notre maison et sont plus nombreuses. Vous pensez donc bien que nous sommes contre ce projet mais si peu d'habitants sommes-nous contre de grands projets financiers* ».

Ces refus se fondent parfois sur des exemples de projets réalisés en s'implantant à une distance importante des habitations. Une personne explique comment « *à Savières, dans l'Aube, les éoliennes ont été implantées à 1 km des habitations après accord commun. C'est bien qu'il y a un désagrément potentiel à la proximité des habitations. Vent favorable S/O comme vous dites, donc pile dans la lignée de mon habitations à 566m exactement. 560 = bruit = 35 décibels quand peu de vent. 566=bruit= ? Décibels quand vent fort ? Ce même participant demande « Que comptez-vous faire pour limiter au maximum l'effet sonore ? Je vous questionne pas sur l'effet visuel qui à 566m ne peut qu'entraver la vue idyllique que j'avais jusqu'alors.*

Qu'en est-il des attributions de compensation pour notre village et nos foyers compte tenu du désagrément visuel et auditif subi ainsi que la dévalorisation de notre bien ? Personnellement, ce projet entame fortement mon moral. Je ne peux en donner qu'un avis défavorable ».

Ces opposants au projet font par ailleurs référence aux emplacements qui posent problème, à l'instar d'une habitante qui nous dit : « *je ne pense pas*

accepter en zone urbaine de Sélincourt une éolienne à 560m de HB1 habitation de Mme Bellaut, ainsi que deux éoliennes à 745m et 800m de la ferme de St Larme sachant que la commune de Hornoy Le Bourg ne veut pas d'implantation à moins de 1000m ».

Tout en exprimant un refus du projet tel qu'il est présenté actuellement, certains suggèrent d'autres lieux d'implantation : « par le présent message, je vous informe que je suis contre votre projet dans l'état actuel. Une éolienne est beaucoup trop proche de notre habitation. Pourquoi ne pas la mettre ailleurs sur le plateau ? », tandis que d'autres demandent tout simplement de revoir l'implantation : « Madame, Monsieur, Je suis contre ce projet dans l'état actuel. Vous implantez une éolienne beaucoup, beaucoup trop près de mon habitation. Alors qu'il y a de la place sur le plateau du Val d'Aumont pour la mettre ailleurs et satisfaire tout le monde. Je vous serai reconnaissant de bien vouloir revoir votre projet et prendre ma demande en considération ».

Un certain nombre de participants exprime toutefois un refus du projet en raison de sa nature. L'énergie éolienne aurait des impacts paysagers forts et n'aurait aucun avantage. Ainsi, cette personne résume dans sa contribution les arguments évoqués en ce sens, en disant : « Je suggère d'installer une éolienne à la place de la flèche de la Cathédrale de Notre Dame, démontrant ainsi que les emmerdes ne sont pas le monopole de l'axe poids de Picardie . Très, très défavorable. Région défigurée, massacrée et ça continue. Pour un résultat si faible. Elles ne sont pas fabriquées en France ni installées par des Français. Potentiellement dangereuses pour la santé (ondes). Aucun intérêt mais des ennuis ».

Enfin, une personne fait état de critiques quant à la période choisie pour ouvrir la concertation préalable et exprime sa désapprobation en expliquant : « La première réflexion est de faire remarquer que le temps de concertation, au mois de juillet, juste après les élections, juste après des mois de confinement où les citoyens ont à subir un tas d'injonctions (professionnelles, sociales, familiales, financières) n'est ni judicieux ni respectueux. Le fait que les élus municipaux d'Hornoy-Le-Bourg nous ont

toujours dit ne pas être au courant (pour certains même du projet en lui-même) de la transformation du projet initial pour lequel la société Enertrag avait été préférée à une autre est incompréhensible en démocratie. Mais avec qui vous avez travaillé? Il faut vous dire que les documents du mois de février (restés en mairie ?) sur lesquels les habitants d'Hornoy-Le-Bourg ont pu voir la carte des implantations et surtout connaître enfin la hauteur des éoliennes prévues ne nous ont été donnés qu'en juillet ! (après les élections ?). Pour nous tous avoir été moins reconnus que les taillés du château de Sélincourt nous choquera toujours. Le résultat en est le rapprochement de ces mâts de nos maisons... de Boisrault, d'Hornoy, de Sélincourt....La carte que vous nous demandez de lire est illisible même avec une loupe. On s'aperçoit que vous n'avez pas intégré l'appellation "Hornoy-Le-Bourg". Hornoy-Le-Bourg n'est pas Hornoy mais une association de dix communes dont Hornoy-Le-Bourg fait partie. Chaque commune associée a d'ailleurs son maire délégué au sein du Conseil municipal d'Hornoy-Le-Bourg. Votre projet se retrouve donc entre Sélincourt, Halivilliers, Boisrault et Hornoy, notamment au centre de cette entité : c'est là que la société Enertrag veut ériger des éoliennes de 150m de haut : toujours plus haut, plus gros, plus près. Le pire pour nous habitants de Boisrault est d'avoir découvert que nous n'existions pas. Le village n'est pas représenté dans son entrée (alors qu'il est le plus près) ; il n'est pas colorié en rouge donc non reconnu comme zone d'habitation. Qui va se soucier de notre "cône de visibilité". Même la seule habitation de Sainte Larme est prise en compte ! Avoir vécu des mois de confinement dans notre campagne nous. permis dans le silence, avec le bruit des oiseaux, les arbres et les bosquets qui nous restent, le route que nous prenons quotidiennement pour aller à Hornoy, de prendre conscience de la ressource qu'est pour nous notre environnement. Ce fut aussi un temps de promesse d'un monde plus moral... Alors s'il vous plaît, laissez-nous profiter, nous, nos enfant, nos petits enfants de cette vue sur le côté verdoyant, encore authentique du bois de Buire : nous y sommes nés ! "Respecter et préserver notre environnement" doit être ajouté à l'article 1 de notre Constitution... Après tous ces tours de passe-passe en catimini j'espère que pour vous la démocratie n'est pas "cause toujours, tu m'intéresses ».

Des personnes favorables ou sans opinion qui souhaitent toutefois connaître davantage les bénéfices du parc

Dans un esprit d'ouverture et sans s'opposer au projet, certains participants proposent des alternatives et invitent à la discussion *« Bonjour, je suis à l'écoute de l'ensemble des arguments de chacun contre ou pour l'éolien sur la région Rhône-Alpes où je vivais, et désormais dans les départements où vivent mes enfants et amis 80, 60, 76. Je vis désormais depuis dix mois dans la commune d'Orival. Une des principales contestations est la distance entre les habitats et vos éoliennes : 500m c'est beaucoup trop court. Augmentez à 1000 m cette distance et souvent dans mes échanges les gens sont beaucoup plus compréhensifs pour l'éolien, ce qui permet d'aborder la sortie du nucléaire vers de nouvelles énergies. Il y a je crois une ouverture dans ce sens est indispensable ! Maintenant la nuisance en onde et sonore reste une sérieuse question car en Europe c'est un sujet récurrent : soyez beaucoup plus transparent et allez loin dans une meilleure communication. Il est impossible pour moi qui vient de l'industrie et de l'énergie qu'il n'y ait pas quelques nuisances même si faible que ce soit, selon les différentes turbines. Je reste ouvert à toute rencontre et échange à ces sujets. Bien cordialement. »*

Mais, les adhésions au projet et l'essentiel des interrogations formulées pendant la démarche de concertation portent sur les bénéfices du parc éolien.

Un participant demande clairement : *« il y aura-t-il une baisse des impôts locaux ? Il y aura-t-il une baisse des tarifs d'électricité ? Quel est le montant de la redevance pour la commune ? »*. Et alors que certains conditionnent leur soutien à un certain avantage individuel tel que l'écrit un participant *« Je suis pour le projet éolien si baisse de mes impôts locaux et fonciers. Si électricité publique et gratuite. Si ENERTRAG finance les projets de la commune. Si aucun des critères énoncés ci-dessus aucun intérêt »*.

D'autres soutiennent le projet tout simplement et aimeraient voir les projets éoliens aboutir plus rapidement : *« Je suis entièrement d'accord pour l'implantation d'éoliennes mais je trouve que la France est très en retard sur*

certain pays et on met deux fois plus de temps pour les ériger et certaines régions en implanter très peu. Pourquoi ? ».

Sans se prononcer sur l'opportunité du projet ni remettre en question sa construction, certains participants se préoccupent toutefois pour un type d'impact bien précis.

Un participant demande ainsi *« au sujet de l'éolien H2 avez-vous fait une étude sur la ville Gallo-Romaine située sur la parcelle ? Il n'y a aucune trace dans le dossier de concertation. Quels seront les impacts sur ces vestiges avec les travaux nécessaires à l'implantation de l'éolienne (chemins d'accès, tranchées pour les câbles, décapage des terres, bétonnages) ? »*.

CONCLUSION

Enseignements de la démarche

Après des mois de suspension en raison de la crise sanitaire, le processus de concertation engagé dans le cadre du développement du projet a été réactivé avec la mise en place d'une dernière démarche de concertation volontaire réalisée avant le dépôt, auprès des services instructeurs, des compléments demandés.

Avec la concertation préalable réalisée entre le 6 et 27 Juillet 2020, la société ENERTRAG a ainsi ouvert un espace aux habitants des communes concernées par le parc éolien du Val d'Aumont, et au-delà, pour s'informer et exprimer un point de vue sur le projet.

Faisant suite aux démarches de dialogue et d'information mises en place, cette concertation publique préalable devait permettre au développeur de prendre en compte les remarques exprimées par le public dans l'analyse finale de son projet, mais aussi d'apporter des réponses argumentées aux contributions formulées par les participants.

Un premier enseignement de cette démarche est la faible mobilisation des habitants des deux communes concernées par le projet malgré la campagne d'information réalisée, la mise en place de différents supports d'expression et les 850 formulaires de participation distribués et pré timbrés.

En raison du temps long de développement, le projet éolien du Val d'Aumont a fait l'objet de plusieurs démarches d'information et d'échanges avec les acteurs du territoire, les habitants des communes concernées et les riverains du parc dont le Collectif de Sélincourt.

Dans cette logique, il est possible de penser qu'une démarche supplémentaire de concertation pour informer et faire participer ne suscite

plus de réaction de la part de ces publics qui manifestent ainsi un manque d'intérêt pour le projet. Ainsi, il est possible de s'interroger sur le besoin d'information et d'expression de la population concernée.

Parmi les personnes qui ont participé à la démarche, il est intéressant de noter que la mobilisation la plus importante est venue des habitants de la commune d'Hornoy-Le-Bourg (et communes associés). Ceux résidant sur la commune d'Aumont n'ont pratiquement pas contribué à la concertation mise en place.

Dans l'ensemble, une opposition au projet est constatée en raison principalement de la distance aux habitations de certaines éoliennes. Parmi ces personnes qui refusent l'implantation actuelle du projet, certaines sont ouvertes au dialogue et la plupart regrette que le château de Sélincourt ait été privilégié pour définir l'implantation finale du parc.

Concernant les opposants de manière plus large, il a été constaté une argumentation classique pour justifier leur positionnement. L'impact sur le paysage, l'environnement, les risques sanitaires ou les motivations purement financières des développeurs sont ainsi évoqués.

Mais des personnes favorables au projet se sont également mobilisées pendant la concertation préalable. Certaines conditionnent toutefois leur adhésion aux bénéfices que le parc éolien apporterait à la collectivité.

Par ailleurs, si le dossier de concertation sur le projet n'a pas fait l'objet de contestations en dehors d'une demande d'un participant d'avoir « *une carte juste et lisible* », le lancement de la concertation préalable dans une période de post-confinement a été critiqué par une personne qui estimait la période mal choisie.

Enfin, si la participation à la concertation publique préalable est jugée faible, il convient de rappeler que l'objectif de mettre en œuvre les moyens d'informer et de faire participer a été atteint.

RECOMMANDATIONS

La mise en place de l'enquête publique dans le cadre de l'instruction de la demande d'Autorisation Environnementale, encadre la prise en compte de l'opinion des publics de manière réglementaire.

Si le processus de concertation mis en place par la société ENERTRAG est volontaire et en amont de l'enquête publique, il est permis toutefois de formuler des recommandations afin que l'expression du public soit prise en compte et que les décisions qui fondent le projet soient expliquées et argumentées.

Ainsi, Courant porteur recommande, dans un premier temps, d'apporter une réponse aux demandes précises formulées par les participants :

Sur la distance aux habitations de certaines éoliennes et la zone d'implantation du parc, les participants s'interrogent sur :

- La possibilité d'installer le projet sur le plateau du Val d'Aumont ou à 1000 m de toutes les habitations.
- Les raisons pour lesquelles le « *projet initial a été abandonné* » et le château de Sélincourt autant étudié et pris en compte.
- Le nombre de décibels émises par vent fort par une éolienne installée à 566m d'une habitation.
- Les mesures prises pour limiter au maximum l'effet sonore du parc éolien.

Concernant les bénéfices du projet, les participants souhaitent savoir :

- Si une baisse des impôts locaux et des tarifs d'électricité est prévue.
- Le montant de la redevance pour la commune et la nature des compensations pour les communes d'accueil et les foyers.

De manière plus large, certaines personnes demandent :

- Pourquoi le temps pour développer des projets éoliens en France est plus long et pourquoi certaines régions accueillent peu de parcs éoliens.
- Si une étude sur la ville Gallo-Romaine située sur la parcelle où est prévue l'implantation de l'éolienne H2 a été réalisée et si les impacts du projet sur ces vestiges ont été identifiés.

Par ailleurs, et de manière plus générale, Courant porteur préconise :

- De porter à la connaissance de l'ensemble de la population concernée par le parc éolien, le bilan de la concertation et les réponses apportées par le développeur aux questions formulées.
- De veiller à la poursuite du dialogue avec l'ensemble des acteurs du territoire, y compris après l'obtention des autorisations si celles-ci sont délivrées, en permettant aux populations d'entrer en contact facilement avec l'équipe en charge du projet et en organisant des rencontres ouvertes au public.
- De rester à l'écoute des habitants et d'envisager des mesures d'accompagnement qui tiennent compte des besoins du territoire et des souhaits de la population.
- De maintenir la diffusion d'une information claire et transparente sur les dernières étapes et/ou avancées du projet, à travers par exemple la publication d'une lettre d'information ou d'un article dans les journaux communaux et/ou intercommunaux mais aussi en maintenant actif le site Internet du projet.

Enfin, en raison de la faible mobilisation suscitée par la concertation préalable et face aux mesures restrictives liées à la pandémie de Covid-19, une autre démarche de concertation ne semble pas nécessaire avant l'entrée du projet en enquête publique.

Annexe 1 : Lettres d'information

Les photomontages

Les photomontages permettent d'avoir une image réaliste du projet d'un point de vue géographique et géographique et de mesurer les distances dans le contexte du projet réel.

5 variantes d'implantation ont été étudiées pour développer le projet éolien de l'agglomération de la Haute Gironde. Elles ont été réalisées en respectant les caractéristiques techniques du projet et en prenant en compte les caractéristiques techniques et les sensibilités paysagères, architecturales et éoliennes.

Les 5 photomontages suivants, effectués par le cabinet d'architecture d'urbanisme de la Haute Gironde, illustrent l'insertion éolienne dans le paysage naturel du projet, à savoir la 5.

Le SAVOIR-VOUS ? LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DES RENOUVEAUX ENJEUX ET LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Changement climatique, effacement du pétrole et la réflexion des énergies renouvelables et éoliennes ont entraîné un changement de modèle économique et social.

La transition énergétique est l'adaptation de nouvelles formes de vivre ensemble et de nouvelles manières de concevoir les territoires et les ressources naturelles.

La transition énergétique est l'adaptation d'un mix énergétique basé sur les énergies renouvelables au lieu des énergies fossiles et fossiles. Elle implique également la sécurité et l'efficacité énergétique, comme l'efficacité énergétique.

Cette transition peut être réalisée en respectant les principes de la transition énergétique, en respectant les principes de la transition énergétique, en respectant les principes de la transition énergétique.

La France dispose de second meilleur gisement éolien d'Europe, c'est donc naturel de développer cette énergie renouvelable.

Scène 1: Vue de l'agglomération de la Haute Gironde

Scène 2: Vue de l'agglomération de la Haute Gironde

Scène 3: Vue de l'agglomération de la Haute Gironde

Scène 4: Vue de l'agglomération de la Haute Gironde

Scène 5: Vue de l'agglomération de la Haute Gironde

CONTACTEZ-NOUS !

Thibaut BENOIST
Chef de projets éoliens
thibaut.benoist@energies-ecologiques.com - 06 48 34 60 61

Fabienne LÉYMARIE
Responsable Projets Territoriaux et Communication
fabienne.leymarie@energies-ecologiques.com - 07 55 03 52 34

Énergies Écologiques

[illegible]

LES BÉNÉFICES DE L'ÉOLIEN

POUR L'ENVIRONNEMENT

L'éolien, en tant que moyen pour lutter contre le changement climatique car il ne produit pas de pollution, permet de diminuer les émissions de CO₂ de façon effective et sans fin.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le parc éolien du Val d'Aumont évite l'émission de 6 211 tonnes de CO₂ par an dans l'atmosphère.

En plus d'être bénéfique pour la transition énergétique, l'éolien apporte également de nombreux avantages économiques :

POUR LES COLLECTIVITÉS

Comme toute industrie, un Parc éolien est assésuré à des tarifs très élevés.

L'ÉPER permet également au Service de l'Énergie de l'État, à l'ÉPER (Énergie pour l'Équipement de l'État), à la CSE (Commission sur la Valeur Ajoutée des Entreprises), à l'Agence Française pour les Régions.

Rapporteur de l'ÉPER pour les parcs éoliens installés à partir du 1^{er} janvier 2019

Économies de l'éolien

La production d'électricité par le parc éolien du Val d'Aumont est la plus rentable de France.

La Répartition des recettes au sein de l'ÉPER dépend d'un clé d'attribution voté par les communes locales du Val d'Aumont, les communes associées et les communes déléguées. 20% du montant de l'ÉPER revient à l'ÉPER, avec un 15€ par habitant annuel.

La construction d'un Parc éolien n'est qu'un point de départ, pour favoriser l'emploi, bénéficier d'autres projets au service de la commune de la commune de la commune de services publics, transports, logement, réduction des déchets, médiation, installation de la fibre, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'éolien fait partie du secteur à 0% de coût de production avec la contribution du parc et de la taxe sur l'électricité. Entre 30% à 40% des coûts liés aux éoliennes sont imputés à l'État, ce qui permet d'atténuer auprès d'entreprises (ETP, ETI, PME).

En France, l'éolien représente au total de 10 000 emplois dans l'éolien et l'éolien industriel, la fabrication des composants des éoliennes, l'installation, la maintenance, l'exploitation et la maintenance des éoliennes. Pour encourager cette fabrication et l'installation de ces éoliennes, la loi de 2017 a créé le Fonds d'investissement de l'éolien, l'ÉPER, qui est une structure de financement de l'éolien, qui est une structure de financement de l'éolien, qui est une structure de financement de l'éolien.

Le Val d'Aumont est le seul département de France à avoir un parc éolien de 100 MW.

Le Val d'Aumont est le seul département de France à avoir un parc éolien de 100 MW.

Le Val d'Aumont est le seul département de France à avoir un parc éolien de 100 MW.

JE PARTICIPE !

DÉPÔTEZ ICI ET ENVOYEZ-NOUS VOS QUESTIONS, AYS, REMARQUES ET PROPOSITIONS SUR LE PROJET ÉOLIEN DU VAL D'AUMONT

CONCERTATION PRÉALABLE DU 04 JUIN 2027 JUSQU'AU 04 SEPTEMBRE 2027

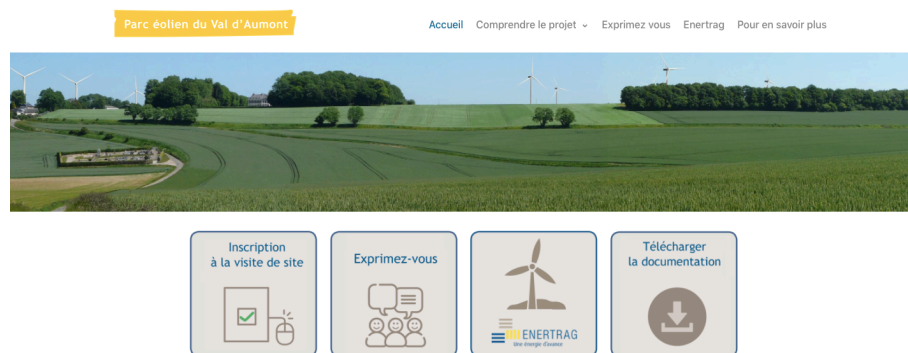
- À venir pour consulter à l'adresse suivante : Courant Parcelle BP 79131 - 77363 Paris 18 - PDC

Organisée à l'initiative de la société EPÉRIAC, cette concertation est volontairement destinée à la demande d'avis.

Vous avez demandé et traité par la société Courant Parcelle, spécialiste dans les démarches participatives, l'avis de la société EPÉRIAC, la société Courant Parcelle et la société EPÉRIAC ont les dispositions prises pour tenir compte des

Source : Charte nationale de l'éolien - 2019

Annexe 2 : Annonce de suspension de la concertation



Un Projet en réflexion sur les communes de Hornoy-le-Bourg et Aumont

8 avril 2020

La concertation mise en place sur le projet de parc éolien du Val d'Aumont est suspendue

Dans le cadre du développement du parc éolien du Val d'Aumont, et dans l'objectif de poursuivre la concertation mise en place dès le début du projet avec le territoire et les élus, une démarche de concertation à destination de la population locale avait été initiée en septembre 2019 et devait se poursuivre jusqu'au dépôt de la demande des compléments formulée par les services instructeurs.

Pour l'ensemble de cette démarche volontaire, ENERTRAG a fait appel à COURANT PORTEUR, cabinet spécialisé dans l'ingénierie de la concertation pour les projets d'énergies renouvelables.

Ainsi, un dispositif porte-à-porte avait été mis en place pour présenter l'état d'avancée du projet et recueillir les attentes des habitants en matière d'information et de concertation.

Des [lettres d'information périodiques](#) et une concertation publique préalable étaient prévues pour répondre aux demandes d'information et de participation formulées par les habitants.

Mais **dans le contexte actuel d'urgence sanitaire, nous sommes dans l'obligation de suspendre cette période de concertation jusqu'à nouvel ordre et donc de reporter la diffusion des nouveaux numéros des lettres d'information ainsi que les dates de la concertation publique préalable.**

Sachez cependant que le site Internet du projet reste ouvert et actif pour vous garantir un accès à l'information.

Nous vous remercions pour votre compréhension et ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous communiquer les nouvelles dates de la concertation que nous aurons auparavant arrêtées avec les élus d'Hornoy-le-Bourg et d'Aumont.

Toute l'équipe ENERTRAG vous souhaite de traverser au mieux cette période difficile.

Prenez soin de vous, de vos familles et de vos amis.

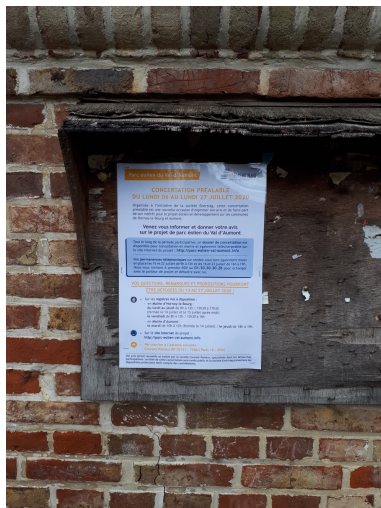
Bien cordialement,

Annexe 3 : Affichage en Mairie

Bezencourt



Boisrault



Lincheux



Boulainvilliers



Gouy l'Hopital



Hallivillers



Orival



Annexe 4 : Annonce dans la presse

H

LES ANNONCES

COURRIER PICARD
 LUNDI 6 JUILLET 2020

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

Avisé modifié de décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020.
Prix Unitaire lit à la ligne par colonne : 4,314 € lit

Vie juridique des sociétés

Modifications/Fusions/Absorptions

SCI SEINGULIER
 au capital de 1 000 euros
 17 rue de la Place 88000 MARCELCAVE
 N° RCS 481 871 976

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 5 octobre 2019, les associés ont désigné Monsieur PEREZ Pierre, domicilié Les Brosses 37400 LOCHÉ SUR INDOIS en qualité de gérant à compter du 5 octobre 2019 en remplacement de Monsieur FAY André, ont décidé de transférer le siège social à Les Brosses 37400 LOCHÉ SUR INDOIS à compter du 5 octobre 2019. L'article 4 des statuts a été modifié. La société sera désormais inscrite au registre du commerce et des sociétés de Tours.

Pour avis, Le gérant.
148944320

ANNONCES ADMINISTRATIVES

Avisé modifié de décembre 2012 relatif au tarif annuel des annonces judiciaires et légales pour 2020.
Prix Unitaire lit à la ligne par colonne : 4,314 € lit

Avis administratifs

PARC ÉOLIEN DU VAL D'AUMONT
 Concertation préalable volontaire du lundi 6 au lundi 27 Juillet 2020

Venez-vous informer et exprimer votre avis sur le projet éolien du Val d'Aumont. La société ENERTHAG invite la population à exprimer son avis, ses questions et remarques sur le projet de parc éolien en développant sur les communes d'HORNAY-LE-BOURG et d'AUMONT.

Un dossier de concertation regroupant les informations clés du projet est disponible pour consultation dans les mairies concernées par son implantation et également téléchargeable sur le site internet <http://parc-éolien-val-d'aumont.info> dès le 6 juillet et tout au long de la période de concertation préalable que nous ouvrons.

Pour participer, rien de plus simple !

- Sur le site internet : <http://parc-éolien-val-d'aumont.info>
- A la Mairie d'HORNAY-LE-BOURG
- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermée le 14 juillet et le 15 juillet après-midi)
- Le vendredi de 9h à 12h / 13h30 à 16h
- A la Mairie d'Aumont :
- Le mardi de 16h à 12h (fermée le 14 juillet) et le jeudi de 16h à 19h
- Par courrier : Courrier Porteur BP 70121 - 75061 Paris 16 - PPDC

Nous vous invitons à prendre RDV au 01.30.30.30.28 pour échanger avec le porteur de projet et débattre avec lui lors des permanences téléphoniques prévues les 15 et 22 juillet de 9h à 12h et les 16 et 23 juillet de 16h à 19h.

Vos avis seront recueillis et traités par la société Courant Porteur, spécialisée dans les démarches participatives. Le bilan de cette concertation sera rendu public et la société ENERTHAG présentera les dispositions prises pour tenir compte des contributions.

148944320



Citroën 18 900 €

Vends Jumper Berne, climatisation, réhausseurs, pont arrière, climatisation, 17 605 km, 2018, prix HT AUTO N°1 tel. 03.21.33.63.96 www.auton1.net



Citroën 9 580 €

Vends Citroën berlingo 75 ch hdi 3 places, 09/2016 excellent état 85000 km Pack électrique, Clim, régulateur, limiteur, radio Bluetooth. Garantie 6 mois 9000 ht soit 11500 ttc. CARTRUCKS tel. 06.78.71.81.33. GroMiers



Citroën 19 900 €

Vends Jumper double cabine, 6 places, 32 200 km, 2018, bois, climatisation, GPS, régulateur, Prix HT AUTO N°1 tel. 03.21.33.63.96 www.auton1.net



Clio 7 990 €

Vends Citroën Clio 5 portes, 11000 km, 2018, bois, climatisation, GPS, régulateur, Prix HT AUTO N°1 tel. 03.21.33.63.96 www.auton1.net



BMW 7 300 €

Vends Mini One pack sat diesel 06/2011 excellent état 106000 km. Pack électrique, Clim, jantes alu, radio cd, air, antibrouillard avant. Garantie 6 mois, 7300 euros. CARTRUCKS. GroMiers tel. 07.85.99.88.32



AUTRES MARQUES

ACHETE CASH au meilleur prix, TOUS TYPES DE VEHICULES : utilitaire, 4x4, camping-car, voiture sans permis, cabriolet, camion mignon, camion benne, camion, minipelle et dépanneuse, à partir de l'année 2000, avec chocs CT, même fort km, me déplace 77 jours. tel. 06.59.50.45.26

BONNES AFFAIRES

Antiquité brocante

• Achetez successions, départs, meubles, bibelots, collection de timbres, jouets, réseaux de trains, voitures à pédales, médailles, cartons, pendules, étagères, cuivre, or, bijoux monnaie (ALLOT). tel. 06.11.80.34.48 et 09.57.44.79.70

VENTES PUBLIQUES ET ADJUDICATIONS

RETROUVEZ UNE VISION A 360° DE CHIFFRELIER DANS VOTRE VOITURE SUR 360.fr

URGENT ACHÈTE CHER

Manteaux de fourrures EN TOUT ÉTAT Toutes maroquineries




MAISON GAUDILLAT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65
gaudillatthesignet.com / 06 78 00 00 00

URGENT ACHÈTE

Machine à coudre, cuivre, étagères, service cristal et porcelaine, linges anciens, cartes postales, timbres, argenterie, même métal argenté, objets religieux, toutes maroquineries etc.

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATIONS, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ANTIQUITAIRE ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

URGENT ACHÈTE CHER

Vieux vins et alcools, Art asiatique, argenterie, montres, pendules, bijoux haut et occasion, mobilier ancien, tableaux, miroirs, sculpture, toutes maroquineries, toutes verres (Gobe, Coupe, Loque...)

MAISON GAUDILLAT
ESTIMATION, DÉPLACEMENT GRATUIT
06 42 57 40 00
01 41 21 51 65

Annexe 5 : Site Internet

[illegible]



Enertgas



ENERTGAS

le vent éolien

ENERTGAS, société française d'origine allemande, développe, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. En France, ENERTGAS exploite plus de 60 parcs éoliens et éolicoles, étendus sur environ 1 000 communes tout l'équipement de 800 MW.

Pour ENERTGAS, développement éolien et protection de la biodiversité vont de pair. Développement, entretien et préservation de la biodiversité vont ainsi de pair avec le développement de la filière éolienne. Des mesures spécifiques sont mises en place pour préserver et favoriser le développement de la faune.

Signature de la Charte des collectivités et des professionnels en faveur d'un développement des projets éoliens territoriaux et concertés (Charte ADEME). ENERTGAS s'est engagé à mettre en place un développement éolien et concerté. Ainsi, tout au long des différentes phases du projet éolien, des démarches d'information et de concertation sont mises en place avec les élus locaux et les habitants.

- > 27 années d'expérience en éolien
- > 60 collaborateurs en France (S&T & Services locaux l'éolien)
- > 800 MW installés sur le territoire national (1 200 MW en Europe)
- > 100 communes en exploitation
- > 10 milliards de kWh produit annuellement, soit la consommation électrique d'environ 3 millions de personnes

ENERTGAS

- > 27 années d'expérience en éolien
- > 60 collaborateurs en France (S&T & Services locaux l'éolien)
- > 800 MW installés en France (1 200 MW en Europe)
- > 100 communes en exploitation
- > 10 milliards de kWh produit annuellement, soit la consommation électrique d'environ 3 millions de personnes



Pour en savoir plus, consultez :

Documentation : [accédez-vous à la liste de sites](#)

[illegible]

Pour des idées de loi d'initiative

Accueil

Comprendre le projet

Exprimez-vous

Enregistrer

Pour en savoir plus

Exprimez vous

La période participative est ouverte !

Vous pouvez maintenant la faire : expression de vos opinions, vos commentaires ne seront pas publiés sur le site Internet. Ils seront pris en compte par l'équipe de Courant Porteur, spécialisée dans les démarches participatives et chargée de faire une fidèle restitution de vos contributions.

Pour laisser un commentaire, nous vous invitons à remplir le formulaire avec vos coordonnées.

Un courriel confirmant la réception de votre contribution vous sera envoyé.

Votre avis nous intéresse, participez !

Votre nom

Votre adresse de messagerie

Votre commune

Votre message

Envoyer

Documentation

Inscrivez-vous à la visite de site

[illegible]

Annexe 6 : Cahiers d'avis

Parc éolien du Val d'Aumont Concertation préalable volontaire Du 6 au 27 juillet 2020 CAHIER DE RECUEIL DES AVIS Commune d'Aumont 	Projet éolien du Val d'Aumont – Concertation préalable - ENERTRAG Nom et prénom : Adresse / Commune de résidence : Date : Exprimez votre avis, vos questions et commentaires sur le projet du Val d'Aumont Nom et prénom : Adresse / Commune de résidence : Date : Exprimez votre avis, vos questions et commentaires sur le projet du Val d'Aumont EXPRIMEZ VOUS DU 13 AU 27 JUILLET 2020 COMMUNE D'AUMONT Page 2 / 50
---	---

Annexe 7 : Contributions

Contributions - Concertation préalable - Projet éolien Val d'Aumont - du 6 au 27 juillet 2020	
COMMUNE ▼	COMMENTAIRE ▼
BOISRAULT	Nous sommes Totalement Contre, car nous sommes déjà entourés de centaines d'éoliennes et craignons pour notre santé et nos oreilles ! En sachant que EDF ne cesse d'augmenter ses tarifs pour les particuliers. Aucun avantage pour nous. Vous devriez penser au panneaux photovoltaïques.
SELINCOURT	Bonjour, Par le présent message, je vous informe que je suis contre votre projet dans l'état actuel. Une éolienne est beaucoup trop proche de notre habitation. Pourquoi ne pas la mettre ailleurs sur le plateau ? Et pourquoi ne voit-on pas les photos d'intégration dans le paysage sur votre site internet ? Cordialement
HORNOY LE BOURG	Ce projet éolien s'ajoute à de nombreux autres qui ont enlaidi notre paysage. La pollution visuelle (de jours comme de nuit) est devenue insupportable. De plus, l'innocuité sur les êtres humains reste à démontrer; pour les oiseaux, l'atteinte à leur mode vie est évidente. ... et les chauves-souris n'ont qu'à bien se tenir! Pour quels avantages: pour la population, aucun! Les avantages financiers ne sont que pour les propriétaires, les exploitants agricoles et une ressources dérisoires pour les communes. et pour le citoyens, une électricité tellement subventionnée que l'illusoire avantage financier agité devant le nez des élus se retrouve payé par les contribuables Parlons de l'avantage carbone: il n'est pas bien sûr, compris le coût carbone de la construction d'une éolienne! Pour quelle électricité: une production aléatoire sans rapport avec le besoin réel immédiat. Ainsi, tous les arguments fallacieux ne font que cacher la réalité d'un type de production électrique qui ne profitent qu'au vendeur de tourelles de 150 mètres de haut. Mais que vaut la voix d'un citoyen... Il se perdra sans doute dans l'assourdissant silence des lobbyings
HORNOY LE BOURG	Je suis entièrement d'accord pour l'implantation d'éoliennes mais je trouve que la France est très en retard sur certains pays et on met deux fois plus de temps pour les ériger et certaines régions en implantent très peu. Pourquoi ?
TRONCHEY	Je suis entièrement d'accord pour mettre des éoliennes, mais sur du terrain non constructible et je voudrais visiter une éolienne à l'intérieur. Merci
HORNOY LE BOURG	Bulletin vide
HORNOY LE BOURG	1/Faire une carte juste et lisible. Eviter de supprimer les habitants de BOISRAULT (140 Hbt), pourtant les plus impactés par cette nouvelle implantation. Comme nous n'existons plus vous pouvez mettre des monstres à proximité. 2/ Pourquoi nous avoir envoyé cet automne une personne charmante mais qui ne connaissait ni l'implantation ni la hauteur de vos éoliennes. Calinothérapie ? "Voyez comment on vous demande votre avis !". Ne serait-ce pas plutôt un grand mépris. Nous avons accueilli cette personne, nous lui avons consacré du temps et alors ? Aucune de nos remarques n'a été prise en compte, mais il semble que tous les citoyens ne sont pas égaux.
HORNOY LE BOURG	Vos éoliennes commencent à dénaturer le paysage. La réduction sur le loyer, blabla on voit rien arriver. La fibre ? Beaucoup de paroles et promesses comme le gouvernement.
HORNOY LE BOURG	Je suggère d'installer une éolienne à la place de la flèche de la Cathédrale de Notre Dame, démontrant ainsi que les emmerdes ne sont pas le monopole de l'axe poids de picardie. Très, très défavorable. Région défigurée, massacrée et ça continue. Pour un résultat si faible. Elles ne sont pas fabriquées en France ni installées par des Français. Potentiellement dangereuses pour la santé (ondes). Aucun intérêt mais des ennuis.

SELINCOURT	A Savières, dans l'Aube, les éoliennes ont été implantées à 1 km des habitations après accord commun. C'est bien qu'il y a un désagrément potentiel à la proximité des habitations. Vent favorable S/O comme vous dites, donc pile dans la lignée de mon habitations à 566m exactement. 560 = bruit = 35 décibels quand peu de vent. 566=bruit= ? décibels quand vent fort ? Que comptez vous faire pour limiter au maximum l'effet sonore? Je vous questionne pas sur l'effet visuel qui a 566m ne peut qu'entraver la vue idyllique que j'avais jusqu'alors. Qu'en est-il des attributions de compensation pour notre village et nos foyers compte tenu du désagrément visuel et auditif subi ainsi que la dévalorisation de notre bien ? Personnellement, ce projet entame fortement mon moral. Je ne peux en donner qu'un avis défavorable.
SELINCOURT	Je ne pense pas accepter en zone urbaine de Selincourt une éolienne à 560m de HB1 habitation de Mme Bellaut, ainsi que deux éoliennes à 745m et 800m de la ferme de St Larme sachant que la commune de Hornoy Le Bourg ne veut pas d'implantation à moins de 1000m.
SELINCOURT	Nous ne voulons pas d'éoliennes chez nous
SELINCOURT	Non, non et non. Trop d'éoliennes aux alentours - la nuit c'est déjà un festival des lumières. Toutes les plaines sont dénaturées par ces éoliennes et cette pollution visuelle.
SELINCOURT	Non, non et non. Je suis tout à fait contre ce projet.
SELINCOURT	Madame, Monsieur, Je suis contre ce projet dans l'état actuel. Vous implantez une éolienne beaucoup, beaucoup trop près de mon habitation. Alors qu'il y a de la place sur le plateau du Val d'Aumont pour la mettre ailleurs et satisfaire tout le monde. Je vous serai reconnaissant de bien vouloir revoir votre projet et prendre ma demande en considération.
HORNOY LE BOURG	Je suis farouchement opposé à ce projet qui comporte plus d'inconvénients que d'avantages. M. Xavier Bertrand avait annoncé un gel des nouvelles implantations dans notre Région qui est déjà saturée. Les inconvénients sont déjà connus (brouillage de la réception TV, désorientation des oiseaux) mais les principes écologiques n'ont pas l'air d'être respectés à ce niveau, les aspects financiers priment.
BOISRAULT	Sur le projet initial, les éoliennes ne nous auraient pas dérangées, mais nous n'avons pas les moyens de faire "classer" notre maison pour éloigner une pollution visuelle et autres... Nous avons acheté il y a deux ans notre maison familiale avec une vue dégagée et un terrain non constructible en face. Ce n'est pas pour nous retrouver avec une dizaine d'éoliennes "géantes" qui vont nuire à la vue et la vie. Surtout que lorsqu'une personne est passée pour nous présenter le projet elle nous a confirmé qu'on ne les verrait pas et là surprise ! En découvrant le projet écrit, elles sont prévues en face de notre maisonnet sont plus nombreuses. Vous pensez donc bien que nous sommes contre ce projet mais si peu d'habitants sommes nous contre de grands projets financiers.
SELINCOURT	Il y aura-t-il une baisse des impôts locaux ? Il y aura-t-il une baisse des tarifs d'électricité ? Quel est le montant de la redevance pour la commune ?
AUMONT	Je suis pour le projet éolien si baisse de mes impôts locaux et fonciers. Si électricité publique et gratuite. Si ENERTRAG finance les projets de la commune. Si aucun des critères énoncés ci-dessus aucun intérêt.
HORNOY LE BOURG	Pourquoi le projet initial a été abandonné ? Favoritisme !!!
AUMONT	Au sujet de l'éolien H2 avez vous fait une étude sur la ville Gallo Romaine située sur la parcelle ? Il n'y a aucune trace dans le dossier de concertation. Quels seront les impacts sur ces vestiges avec les travaux nécessaires à l'implantation de l'éolienne (chemins d'accès, tranchées pour les câbles, décapage des terres, bétonnages)?

BOISRAULT	La première réflexion est de faire remarquer que le temps de concertation, au mois de juillet, juste après les élections, juste après des mois de confinement où les citoyens ont à subir un tas d'injonctions (professionnelles, sociales, familiales, financières) n'est ni judicieux ni respectueux. Le fait que les élus municipaux d'Hornoy-Le-Bourg nous ont toujours dit ne pas être au courant (pour certains même du projet en lui-même) de la transformation du projet initial pour lequel la société Enertrag avait été préférée à une autre est incompréhensible en démocratie. Mais avec qui vous avez travaillé? Il faut vous dire que les documents du mois de février (restés en mairie ?) sur lesquels les habitants d'Hornoy-Le-Bourg ont pu voir la carte des implantations et surtout connaître enfin la hauteur des éoliennes prévues ne nous ont été donnés qu'en juillet ! (après les élections ?). Pour nous tous avoir été moins reconnus que les taillés du château de Sélincourt nous choquera toujours. Le résultat en est le rapprochement de ces mâts de nos maisons... de Boisrault, d'Hornoy, de Sélincourt... La carte que vous nous demandez de lire est illisible même avec une loupe. On s'aperçoit que vous n'avez pas intégré l'appellation "Hornoy-Le-Bourg". Hornoy-Le-Bourg n'est pas Hornoy mais une association de dix communes dont Hornoy-Le-Bourg fait partie. Chaque commune associée a d'ailleurs son maire délégué au sein du Conseil municipal d'Hornoy-Le-Bourg. Votre projet se retrouve donc entre Sélincourt, Halivilliers, Boisrault et Hornoy, notamment au centre de cette entité : c'est là que la société Enertrag veut ériger des éoliennes de 150m de haut : toujours plus haut, plus gros, plus près. Le pire pour nous habitants de Boisrault est d'avoir découvert que nous n'existons pas. Le village n'est pas représenté dans son entrée (alors qu'il est le plus près) ; il n'est pas colorié en rouge donc non reconnu comme zone d'habitation. Qui va se soucier de notre "cône de visibilité". Même la seule habitation de Sainte Larme est prise en compte ! Avoir vécu des mois de confinement dans notre campagne nous a permis dans le silence, avec le bruit des oiseaux, les arbres et les bosquets qui nous restent, la route que nous prenons quotidiennement pour aller à Hornoy, de prendre conscience de la ressource qu'est pour nous notre environnement. CE fut aussi un temps de promesse d'un monde plus moral... Alors s'il vous plaît, laissez-nous profiter, nous, nos enfants, nos petits enfants de cette vue sur le côté verdoyant, encore authentique du bois de Buire : nous y sommes nés ! "Respecter et préserver notre environnement" doit être ajouté à l'article 1 de notre Constitution... Après tout ces tous de passe passe en catimini j'espère que pour vous la démocratie n'est pas "cause toujours, tu m'intéresses".
ORIVAL	Bonjour, je suis à l'écoute de l'ensemble des arguments de chacun contre ou pour l'éolien sur la région Rhône-Alpes où je vivais, et désormais dans les départements où vivent mes enfants et amis 80, 60, 76. Je vis depuis désormais depuis dix mois dans la commune d'Orival. Une des principales contestations est la distance entre les habitats et vos éoliennes : 500m c'est beaucoup trop court. augmentez à 1000 m cette distance et souvent dans mes échanges les gens sont beaucoup plus compréhensifs pour l'éolien, ce qui permet d'aborder la sortie du nucléaire vers de nouvelles énergies. Il y a je crois une ouverture dans ce sens est indispensable ! Maintenant la nuisance en onde et sonore reste une sérieuse question car en Europe c'est un sujet récurrent : soyez beaucoup plus transparent et allez loin dans une meilleure communication. Il est impossible pour moi qui ien de l'industrie et de l'énergie qu'il n'y ait pas quelques nuisances même si faible que ce soit, selon les différentes turbines. Je reste ouvert à toute rencontre et échange à ces sujets. Bien cordialement.